

ELECTION DEPARTEMENTALE PARTIELLE DES 5 et 12 MARS 2023- CANTON LECTOURE-LOMAGNE

Tableau des quantités de bulletins de vote, circulaires et affiches remboursables par tour de scrutin							
			Mise sous pli Envoi de la propagande (bulletins de vote et professions de foi) aux électeurs		Colisage Envoi des bulletins de vote aux mairies	Affichage	
Canton	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'emplacements d'affichage	Nombre de bulletins de vote remboursables par tour et par binôme de candidats (*)	Nombre de professions de foi remboursables par tour et par binôme de candidats (**)	Nombre de bulletins de vote remboursables par tour et par binôme de candidats (*)	Nombre maximal d'affiches identiques d'un format maximal de 594 x 841 millimètres (2 par emplacement d'affichage électoral)	Nombre maximal d'affiches identiques d'un format maximal de 297 x 420 millimètres (2 par emplacement d'affichage électoral)
LECTOURE-LOMAGNE	7546	29	8301	7923	8301	58	58

(*) Correspondant au Nbre électeurs estimé, majoré de 10%

(**) Correspondant au Nbre électeurs estimé, majoré de 5%